



COMMUNE DE TROISVILLES

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

7- ANNEXES SANITAIRES

TROISVILLES

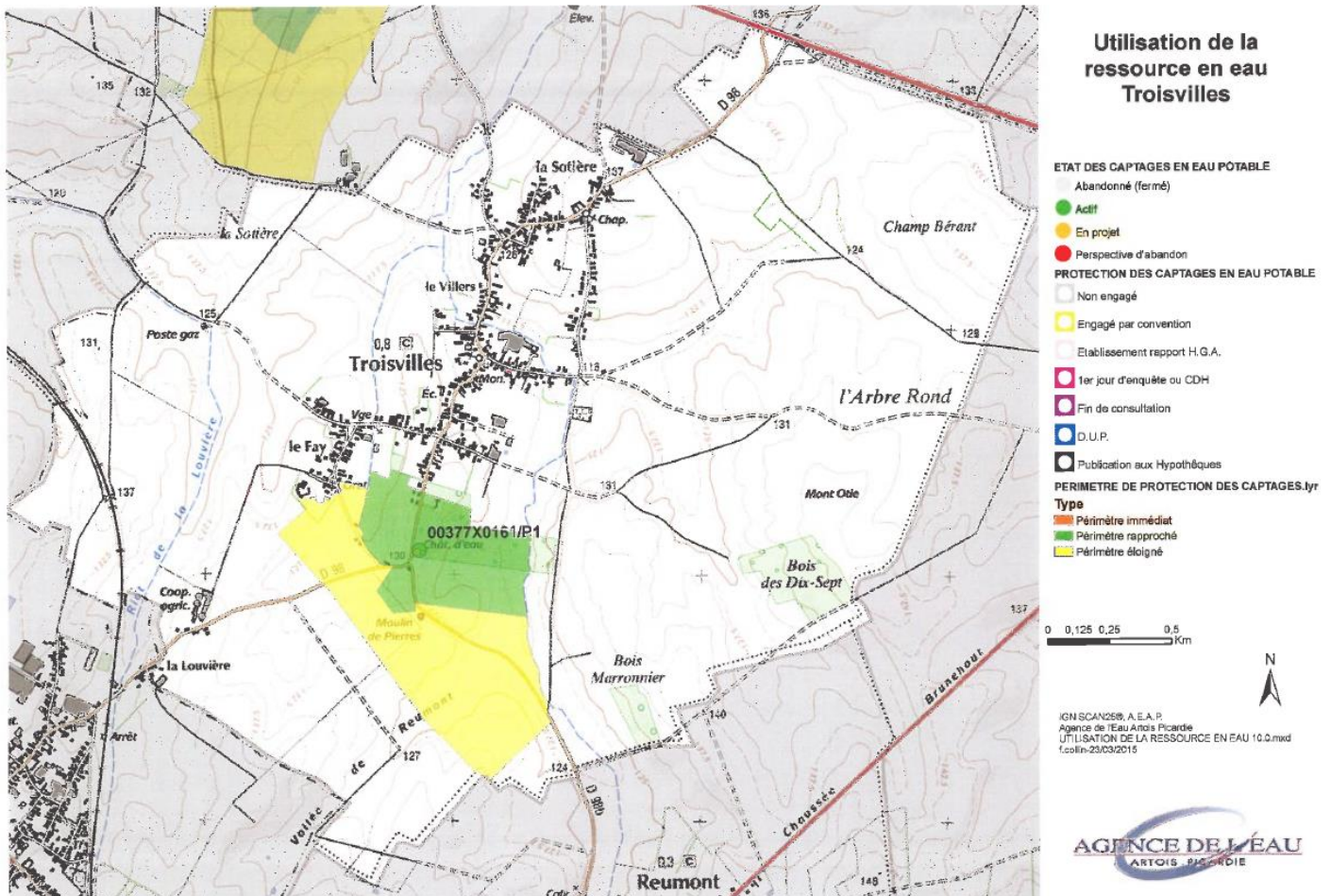
Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

7 – a ADDUCTION D'EAU

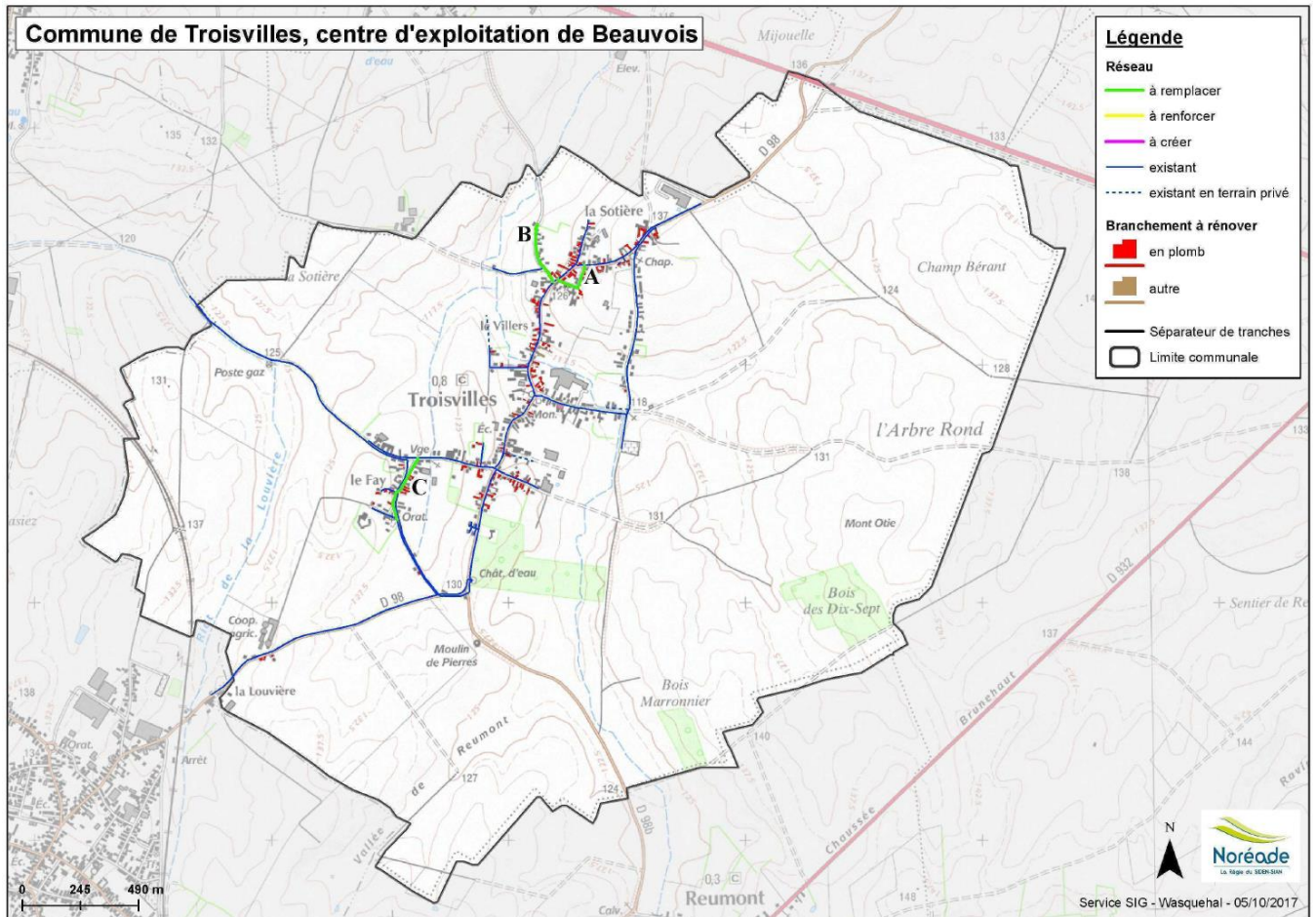
La commune adhère à la régie NOREADE SIDEN - SIAN.

La commune de Troisvilles est alimentée par un captage d'eau potable sur son territoire



Le forage F1 de Troisvilles fait l'objet d'arrêtés de Déclarations d'Utilité Publiques datés du 5 mars 1954 et du 18 février 1983 qui imposent des servitudes.

Le captage de TROISVILLES permet la distribution des nouveaux habitants et des équipements et éventuelles nouvelles entreprises.



Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune de TROISVILLES

Grégory FLAMENT

Date d'adhésion : 07/09/1950
Population (Recensement 2014) : 850 habitants
Centre d'exploitation : Beauvois
Commune adhérente à la DECI

Caractéristiques de l'Unité de Distribution (UDI)

UDI principale : TROISVILLES

- Nombre de branchements actifs : 351
soit : 850 habitants
- Rendement (2016) : 90,9 %
- Indice linéaire de perte (2016) : 1,8 m³/km/j

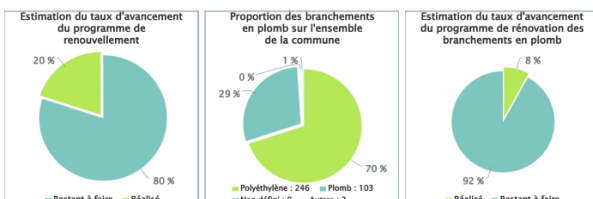
Caractéristiques du réseau AEP de la commune

Nombre de branchements actifs : 351
Linéaire de réseau : 9,4 km
Nombre d'ouvrages de défense incendie (PI/BI) : 18

Travaux financés par Noréade depuis 2005

Année	Localisation	Type de programme	Nombre de branchements rénovés	Montant (€ H.T.)
2008	Rues du Gal De Gaulle et Mal Leclerc	Renforcement des réseaux	39	67 708
TOTAL			39	67 708

Linéaire de réseau à renouveler : 762 m (soit 8 %)



Travaux restant à réaliser

Repère	Localisation	Type de programme	Nombre de branchements à rénover	Montant (€ H.T.)	Priorité
A	Ruo Pastour	Remplacement des réseaux	6	45 000	1
B	Ruo d'Inchy	Remplacement des réseaux	4	50 000	2
C	Ruo du Fayt	Remplacement des réseaux	7	60 000	3
D	Diverses Rues	Branchement plomb seul	91	120 000	4
TOTAL			108	275 000	

TROISVILLES

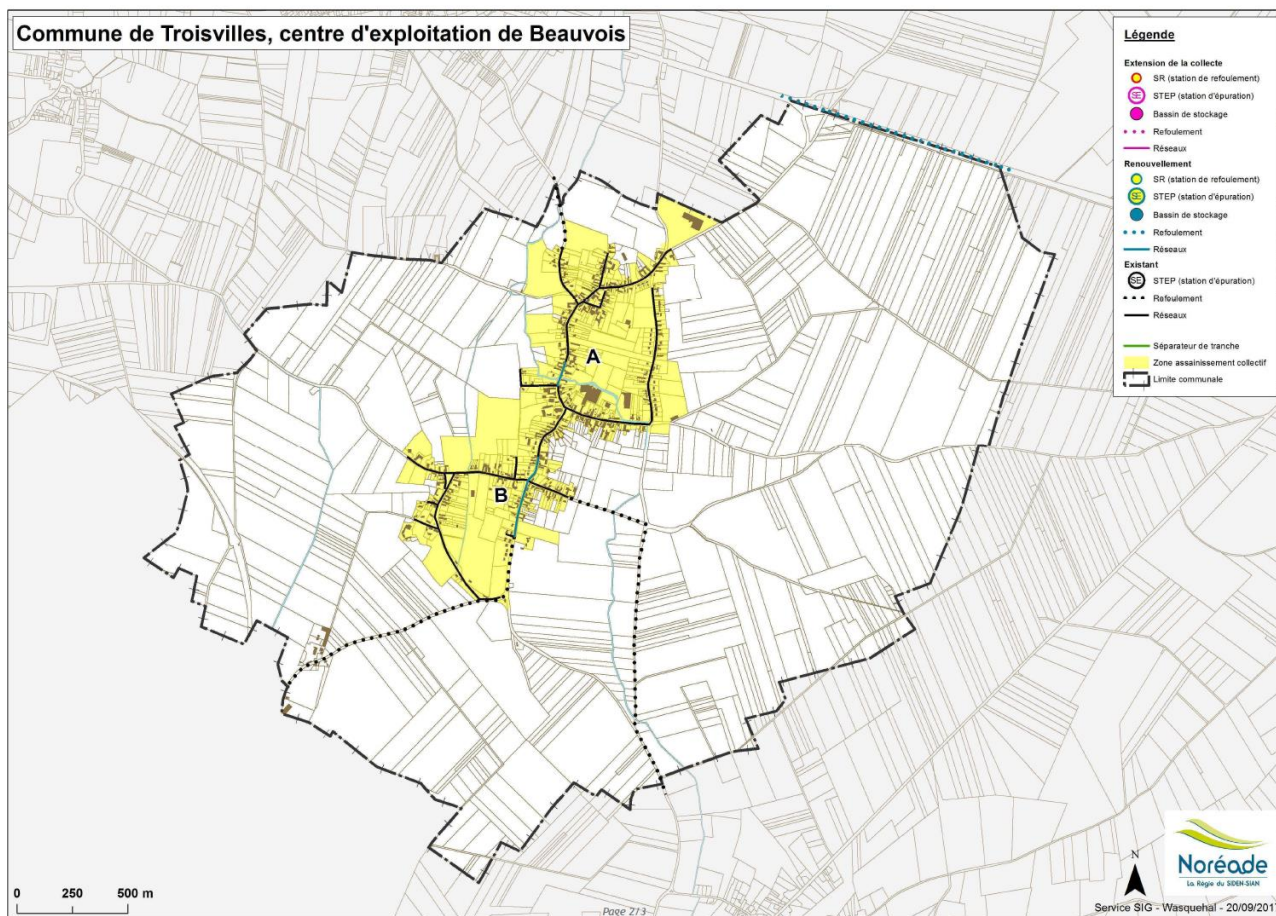
Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

7 – b ASSAINISSEMENT note technique

La commune dispose d'un système d'assainissement collectif géré par la régie NOREADE SIDEN – SIAN.

Le système permet la distribution des nouveaux habitants et des équipements et éventuelles nouvelles entreprises.



Date d'adhésion	: 09/10/1991
Contro d'exploitation	: Beauvois
Compétences assainissement	: Collectif, Non Collectif, Eaux Pluviales
Commune	: Rurale
Population (Recensement 2014)	: 850 habitants
Masses d'eau DCE	: ERCLIN à objectif 2027 (Bon état)
Priorité AEAP	: 1

Organisation géographique de l'assainissement

Agglomération d'assainissement

LE CATEAU-CAMBRESIS (BAZUEL, BEAUMONT-EN-CAMBRESIS, BERTRY, LE CATEAU-CAMBRESIS, HOINHECHY, INCHY, MAUROIS, MONTAY, POMMEREUIL, REUMONT, SAINT-BENIN, SAINT-SOULET, TROISVILLES)

Zonage assainissement : approuvé le 26/04/2002 (Voir Plan)

Réseaux d'assainissement financés en tout ou partie par Noréade

Année	Opération	Logements desservis	Assainissement collectif (€ H.T.)	Assainissement pluvial (€ H.T.)
1991	Rue de la Sotière (2ème partie)		76 225	
1994	Quartier du Fayt		271 359	
1995	Rue de la Sotière (Passage de l'Erclin)		18 294	
1999	Rue du Culot		60 980	
2000	Rue d'Inchy		125 008	
2009	Rue du Château d'Eau	30	150 000	0
2017	Rues du Bois et du Général De Gaulle	15	90 000	0
TOTAL			791 866	

Ouvrage(s) de traitement

La commune est raccordée sur la station d'épuration intercommunale de LE CATEAU d'une capacité de traitement de 25.000 Equivalents/habitant dont la restructuration est programmée.

Travaux restant à réaliser dans le cadre des programmes d'extension de la collecte et de renouvellement et d'amélioration des réseaux

Repère	Localisation	Assainissement collectif			Pluvial (€ H.T.)	Observations	Priorité
		Logements desservis	Eaux usées (€ H.T.)	Unitaire (€ H.T.)			
Renouvellement et amélioration des réseaux							
A	Rues du Général De Gaulle et de la Sotière				32 000		1
B	Rues du Château et du Villors	28		222 000			2
TOTAL Renouvellement		28		222 000	32 000		

(*) - Le ratio total ne reprend pas les OTEU et émissaires terminaux

La desserte de la zone d'assainissement collectif est réalisée en totalité.



Informations concernant le zonage d'assainissement

Nombre d'habitations en zone collective	Nombre d'habitations en zone non collective	Nombre d'habitations à raccorder	Pourcentage d'habitations raccordables
373	13	0	100 %

TROISVILLES

Plan Local d'Aménagement

ANNEXES SANITAIRES

7 – c EAUX PLUVIALES note technique

Pour tout projet de construction nouvelle, d'extension ou d'aménagement générant une imperméabilisation du sol, le porteur du projet à l'obligation de gérer les eaux pluviales à la parcelle (tamponnement, infiltration...) permettant de compenser l'imperméabilisation générée.

La gestion des eaux pluviales doit répondre à deux objectifs principaux :

- au niveau quantitatif, éviter l'aggravation des phénomènes d'inondation, d'érosion et participer à la recharge de la nappe,
- au niveau qualitatif, ne pas dégrader la qualité des milieux récepteurs.

Les rejets des eaux pluviales dans les systèmes d'assainissement à réseau unitaire engendrent des surcharges hydrauliques préjudiciables au fonctionnement des systèmes d'épuration, et des dilutions des eaux usées dans les stations qui nuisent aux processus d'épuration. Les surcharges quantitatives, en particulier, induisent des déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel.

TROISVILLES

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES SANITAIRES

7 – d ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis a la compétence ramassage et traitement des ordures ménagères.

C'est actuellement le SIAVED qui a le marché.

La déchetterie la plus proche se situe à CAUDRY.